

Cinq types de territoires diversement habités et inégalement fréquentés en journée

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes • n° 184 • Novembre 2024



En 2020, avec 2 293 000 habitants, l'**aire d'attraction de la ville** (AAV) de Lyon est la deuxième de France, loin derrière celle de Paris et devant celle de Marseille - Aix-en-Provence. Elle comprend près de 400 communes, dont les plus grandes sont découpées en **iris**. Trois quarts de ses communes ou de ses iris sont de type urbain (soit 86 % de sa population) et un quart est de type rural périurbain. Sa population se répartit entre les communes de Lyon et Villeurbanne (29 %), le **pôle** de l'AAV hors Lyon et Villeurbanne (26 %) et la **couronne** (45 %).

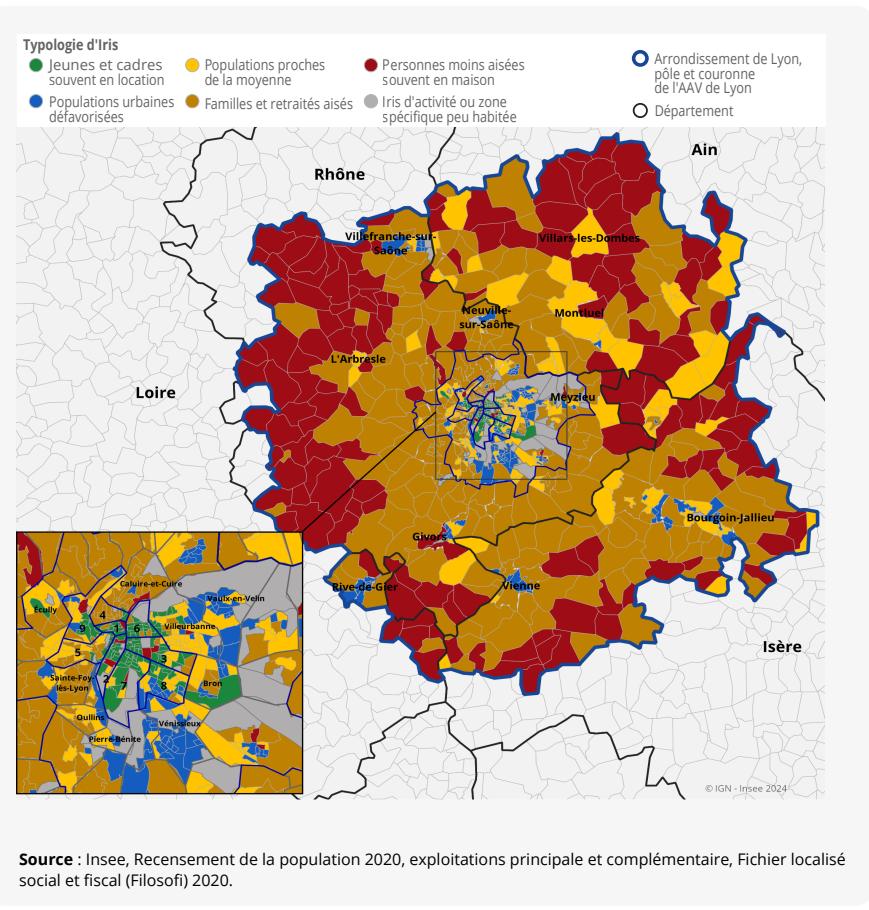
Les quartiers de l'AAV de Lyon sont ici caractérisés par une typologie, basée sur la population et le parc de logements ►sources et méthodes. Elle permet de les regrouper en cinq classes ►figure 1. De plus, des données issues du bornage de téléphones portables renseignent sur leur fréquentation ►encadré. Cette étude permet ainsi de mieux connaître ces différents territoires, les personnes qui s'y trouvent et celles qui y passent.

Au centre du pôle, des jeunes et des cadres vivant souvent en location

Le premier groupe d'iris, tous au centre du pôle, rassemble 14 % de la population de l'AAV. La plupart sont localisés à Lyon et regroupent plus de la moitié de la population de la commune. D'autres sont

En 2020, l'aire d'attraction de la ville de Lyon compte près de 2 300 000 habitants et 400 communes, les plus grandes d'entre elles étant découpées en différents secteurs. Ces quartiers et communes peuvent être répartis en cinq groupes en fonction de leur population et de leur parc de logements. Le premier, au centre du pôle, rassemble surtout des jeunes et des cadres vivant souvent en location. En semaine, ces quartiers sont les plus fréquentés. Un deuxième groupe réunit des populations souvent défavorisées, dont les quartiers sont moins fréquentés et principalement situés au sein de communes très peuplées. Dans des territoires plutôt dynamiques démographiquement, un troisième héberge des populations aux caractéristiques sociodémographiques proches de la moyenne de l'aire d'attraction de la ville de Lyon. Entre l'urbain et le périurbain, un quatrième groupe de territoires, assez fréquentés le week-end, accueille des familles et de nombreux retraités aisés. Enfin, en périphérie de la couronne, la dernière classe rassemble des personnes peu nombreuses, moins aisées et habitant souvent en maison.

► 1. Typologie des quartiers dans l'AAV de Lyon en 2020



Source : Insee, Recensement de la population 2020, exploitations principale et complémentaire, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

En partenariat avec :



Cette étude est soutenue par le projet de recherche ANR MobiTIC (numéro de subvention ANR-19-CE22-0010)

situés à Villeurbanne et représentent 19 % de sa population. Enfin, un iris se trouve au sud de Bron et un autre au pôle d'enseignement et de recherche d'Écully. Dans ce groupe, les jeunes sont très nettement surreprésentés : un tiers des habitants sont âgés de 15 à 29 ans (contre un sur cinq dans l'AAV) ► **figure 2**. Les élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés de 14 ans ou plus y sont, en particulier, plus présents. Les iris situés près d'universités ou d'établissements de l'enseignement supérieur comptent le plus de jeunes. Ils représentent, par exemple, deux tiers des habitants du quartier Croix-Luizet ouest, qui jouxte la Doua. Avec une part élevée de jeunes, le nombre moyen de personnes par logement est le plus faible (1,6 contre 2,0 dans l'AAV). Il avoisine même 1,2 dans trois iris du 7^e arrondissement, à proximité immédiate de l'université Lyon 2.

Parmi la population active occupée de 15 ans et plus, 38 % sont cadres. C'est même plus d'un sur deux dans quelques zones de Lyon (comme le quartier Montgolfier-Le lycée du 6^e arrondissement). Les cadres, dont 24 % sont âgés de 15 à 29 ans, résident surtout dans les quartiers du 3^e et du 6^e. Au cœur de la Métropole de Lyon, cette part importante de cadres s'inscrit dans une transformation sociale des quartiers. On peut parler de gentrification pour les pentes de la Croix-Rousse et pour certaines parties du 7^e, où des logements ont pris la place d'anciennes zones industrielles. Parmi les personnes de 15 ans ou plus non scolarisées, près des deux tiers sont diplômées du supérieur (soit 23 points de plus que dans l'AAV), et plus d'un tiers a un diplôme égal ou supérieur à bac +5 (soit 19 points de plus). Dans le 3^e, au nord de la Préfecture, cette part de titulaires d'un bac +5 ou plus dépasse 50 %. Dans ce groupe, le niveau de vie annuel médian est assez élevé : pour la moitié des personnes de ce groupe, il est supérieur à 25 830 euros, soit 2 000 euros de plus que dans l'ensemble de l'AAV. Dans cinq quartiers du 6^e arrondissement, il dépasse même 35 000 euros.

Du fait de sa situation centrale, la quasi-totalité des logements sont des appartements, contre deux sur trois dans l'AAV. Hors HLM, un logement sur deux y est loué (contre 27 %). Un quart de ces locations sont meublées et, dans près d'un

cas sur deux, pour des étudiants. La part de logements en HLM est très faible. Les quartiers de ce groupe comptent en moyenne 3 200 habitants et sont les plus peuplés avec ceux du groupe des « Populations proches de la moyenne ». Leur forte densité, de 13 600 habitants au km², peut même, dans certains iris, dépasser 40 000.

Entre 2009 et 2020, leur évolution démographique (+10 %, comme celle de l'AAV) est très inégale. Pour les deux tiers d'entre eux, l'évolution est positive (jusqu'à +200 % dans le 7^e arrondissement au sud-ouest de Jean Macé, en profonde mutation), tandis que pour le reste, l'évolution est négative, comme, par exemple, Ampère-Ainay et Vaubecour-Mairie dans la presqu'île, dont la baisse avoisine 20 %.

Des populations urbaines souvent défavorisées

Le deuxième groupe de quartiers totalise 16 % de la population de l'AAV. Ils sont situés à Lyon (avec notamment 28 % des habitants du 8^e arrondissement et 20 % de ceux du 9^e), dans 19 communes du pôle de l'AAV (dont 80 % des habitants de Vénissieux et de Vaulx-en-Velin et 60 % de ceux de Rillieux-la-Pape), et 16 de la couronne (dont l'ensemble de Rive-de-Gier, 78 % de ceux de Villefontaine et 51 % de ceux de Villefranche-sur-Saône). Dans ce groupe, plus de 40 % de la population vit en quartier politique de la ville (QPV), soit plus de huit habitants sur dix des QPV de l'AAV. Les personnes de 15 à 64 ans non scolarisées sont peu diplômées : plus d'une sur deux n'a pas le baccalauréat (contre plus d'un tiers dans l'AAV) et, dans certains quartiers de Saint-Fons, Rillieux-la-Pape, Vénissieux et Vaulx-en-Velin, plus de la moitié n'a aucun diplôme ou seulement le diplôme national du brevet. Parmi les 15-64 ans, la part de chômeurs est plus élevée que dans les autres groupes (20 %). En dehors des élèves, des étudiants, des stagiaires non rémunérés et des retraités, les parts de personnes au foyer (7 %) et sans activité professionnelle (9 %) sont aussi les plus fortes. Un tiers des actifs occupés de 15 ans ou plus est ouvrier et ce taux atteint même 63 % au centre de Charvieu-Chavagneux. Un autre tiers est employé. Le taux de pauvreté y est très élevé (30 % contre 13 % dans l'AAV), avec, notamment, plus d'une personne pauvre sur deux dans le quartier Anatole France

de Vénissieux. Parallèlement, le niveau de vie médian, à 17 020 euros, est de loin le plus faible des groupes. Dans certains quartiers, il est même particulièrement bas (entre 12 000 et 14 000 euros). Les parts d'enfants de moins de 15 ans (23 % contre 18 % dans l'AAV) et de familles monoparentales (24 % des familles contre 16 %) sont les plus élevées. Plus d'un habitant sur trois est immigré et cette proportion atteint presque deux sur trois dans le quartier des Clochettes nord de Saint-Fons. Près d'un logement sur deux est de type HLM. C'est même le cas de la quasi-totalité d'entre eux dans certains quartiers. Dans ce groupe, la densité est assez élevée (3 800 habitants au km²), trois iris dépassant même 20 000 habitants au km² à Vaulx-en-Velin et dans le 8^e arrondissement de Lyon. Plus de huit logements sur dix sont des appartements, au sein de grands ensembles construits dans les années 60 et 70.

Avec 7 % de croissance entre 2009 et 2020, la population de ces iris est celle qui augmente le moins. Cette hausse modérée masque des diversités qu'il illustre bien la commune de Vaulx-en-Velin, en fort renouvellement urbain : si la population de certains quartiers (comme celui de la Soie) a augmenté de plus de 50 %, celle du pré de l'Herpe en a perdu 80 %, avec notamment la destruction de ses tours en 2010.

Des territoires aux populations proches de la moyenne de l'AAV

Près d'un quart de la population de l'AAV appartient au troisième groupe. Ses iris se situent essentiellement dans des communes urbaines : plutôt en milieu de couronne, dans le pôle (avec notamment la majorité des habitants de Corbas, de Tassin-la-Demi-Lune, d'Oullins, de Pierre-Bénite et de Villeurbanne) et dans certains quartiers excentrés de Lyon (18 % de sa population).

Les caractéristiques des habitants et des logements sont assez proches de celles de l'ensemble de l'AAV. Ce groupe se distingue cependant sur deux points. D'une part, le niveau de vie médian (22 430 euros) est inférieur de 6 % à celui de l'AAV, du fait d'une population légèrement moins qualifiée (moins de cadres et plus d'employés). Il ne dépasse 30 000 euros que dans un quartier d'Écully.

► 2. Caractéristiques de la population par classe dans l'AAV de Lyon en 2020

Classe	Nombre d'iris	Part de la population dans l'AAV (en %)	Part dans la population active occupée de 15 ans ou plus de la classe (en %)		Part des chômeurs dans la population active (en %)	Part de la population de la classe (en %)					Niveau de vie annuel médian (en euros)	
			Cadres ou professions intellectuelles supérieures	Ouvriers		Âgée de 15 à 29 ans	Élèves, étudiants ou stagiaires non rémunérés de 14 ans ou plus	À la retraite	Vivant en maison	Résidant à Lyon ou Villeurbanne		
Jeunes et cadres souvent en location	99	14	38	8	11	33	15	12	2	97	3	25 830
Populations urbaines défavorisées	136	16	8	33	20	20	8	15	17	15	55	17 020
Populations proches de la moyenne	162	23	19	19	12	21	8	17	23	34	31	22 430
Familles et retraités aisés	310	36	26	14	8	16	8	22	56	12	25	27 040
Personnes moins aisées souvent en maison	167	11	18	19	8	17	8	18	68	12	4	25 000
AAV de Lyon	874	100	23	17	11	20	9	18	34	29	26	23 870

Lecture : 97 % des « Jeunes et cadres souvent en location » résident à Lyon ou Villeurbanne, contre seulement 15 % des « Populations urbaines défavorisées ».

Champ : Population totale de l'AAV de Lyon.

Source : Insee, Recensement de la population 2020, exploitations principale et complémentaire, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► Encadré – Fréquentation des quartiers de l'AAV de Lyon : éclairage à partir des données de téléphonie mobile

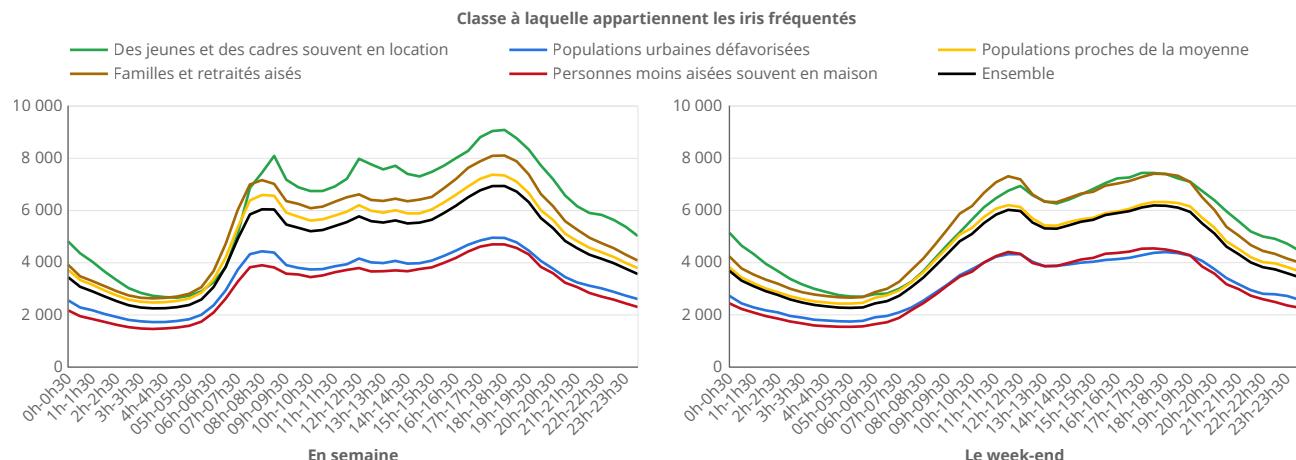
Les quartiers centraux sont les plus fréquentés en journée, en semaine

Les iris du groupe « Des jeunes et des cadres souvent en location », situés au centre de Lyon, sont particulièrement fréquentés, quels que soient l'heure ou le jour de la semaine ► **figure encadré 1**. En semaine (du lundi au vendredi, en septembre 2022), on y détecte en moyenne 2,6 fois plus de personnes le jour que la nuit (contre seulement 2,2 fois plus sur l'ensemble des quartiers de l'AAV). Ces quartiers sont particulièrement fréquentés en journée (entre 9h et 17h). Ils sont en effet bien pourvus en emplois, assez touristiques et mieux équipés que les autres, quelle que soit la gamme d'équipements : en moyenne, 49 équipements pour 1 000 habitants contre 37 pour l'ensemble de l'AAV.

À l'inverse, dans les quartiers des groupes « Personnes moins aisées souvent en maison » et « Populations urbaines défavorisées », on détecte en moyenne en journée, environ 30 % de personnes de moins que dans l'AAV. Les effectifs nocturnes y sont moins élevés et la hausse de fréquentation en journée y est très légèrement inférieure à celle de l'AAV. Ces quartiers se caractérisent notamment par un taux d'équipements global inférieur à la moyenne (respectivement 35 et 31 pour 1 000 habitants).

Le week-end en journée, les quartiers des groupes « Des jeunes et des cadres souvent en location » et « Familles et retraités aisés » sont fortement fréquentés. Pour ce dernier, les effectifs nocturnes moyens sont assez élevés. Les quartiers des groupes « Personnes moins aisées souvent en maison » et « Populations urbaines défavorisées » hébergent moins de résidents et sont les moins fréquentés en journée également le week-end.

1. Nombre moyen de personnes détectées dans chaque groupe d'iris, en septembre 2022



Lecture : En semaine entre 19h30 et 20h00, 7 700 personnes sont présentes en moyenne dans un iris du groupe « Des jeunes et des cadres souvent en location ».

Champ : Population française.

Source : Entreprise Orange (données Flux Vision), septembre 2022, traitements Insee-UGE.

En journée, en semaine, les trois quarts des individus présents dans un iris n'y résident pas

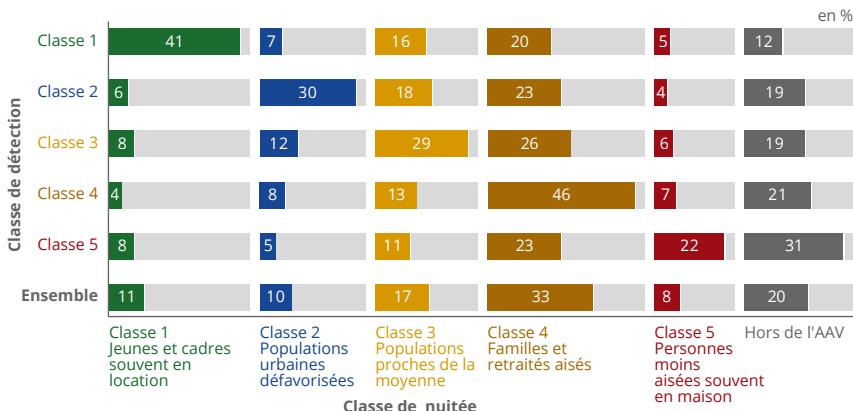
En moyenne, en semaine et en journée, 75 % des individus fréquentent un iris hors de leur zone de résidence (groupement d'iris voisins où les individus ont passé la majeure partie de leur temps la veille entre minuit et 6h, appelée également zone de nuitée) ; la moyenne passe à 70 % le week-end.

Les quartiers du groupe « Des jeunes et des cadres souvent en location » ont la plus forte proportion de non-résidents parmi les individus présents en journée (85 % en semaine et 75 % le week-end). Ceux du groupe « Personnes moins aisées souvent en maison » ont à l'inverse les plus faibles parts moyennes (respectivement 70 % et 65 %).

Les groupes d'iris sont particulièrement fréquentés par des personnes qui résident dans ce même groupe

Les différents groupes d'iris ne sont pas fréquentés par les mêmes personnes en journée. Généralement, les personnes résidant dans un groupe donné sont largement surreprésentées parmi les personnes qui le fréquentent en journée. Cette tendance est plus prononcée pour le groupe « Des jeunes et des cadres souvent en location » : alors que les résidents de leur propre groupe ne correspondent qu'à 11 % des bornages émis en journée sur l'ensemble de l'agglomération, ils représentent 41 % de ceux émis dans ce groupe et moins de 10 % des bornages émis dans les autres. En revanche, parmi les personnes détectées en journée dans les iris du groupe « Populations proches de la moyenne », la répartition des résidents est plus homogène (29 % résident dans ce groupe, 26 % dans celui des « Familles et retraités aisés » et 12 % dans le groupe des « Populations urbaines défavorisées »). ► **figure encadré 2**.

2. Proportion de personnes présentes par classe selon leur classe de nuitée, en semaine, en septembre 2022



Lecture : Parmi l'ensemble des personnes détectées en semaine au centre de l'agglomération (ligne de la classe 1 « Jeunes et cadres souvent en location »), 41 % résident dans des quartiers de cette classe, 7 % dans ceux de la classe 2 « Populations urbaines défavorisées », et 12 % proviennent de l'extérieur de l'agglomération. En journée en semaine, les résidents des iris de la classe « Des jeunes et des cadres souvent en location » représentent 11 % des personnes détectées dans l'ensemble de l'AAV.

Champ : Population française.

Source : Entreprise Orange (données Flux Vision), septembre 2022, traitements Insee-UGE.

Il est, d'autre part, marqué par une dynamique assez soutenue de sa population et de ses logements sur la période 2009-2020. L'accroissement de sa population (+14 %, soit +62 000 habitants) est plus important que dans les autres groupes et, avec +7 % entre 2014 et 2020, il reste le plus élevé. Il l'est tout particulièrement dans deux quartiers de Saint-Priest (Alpes et Cité Berliet), qui ont fait l'objet de grands projets de rénovation urbaine dans les années 2010. Dans ce groupe, la dynamique démographique est notamment liée à celle du nombre de logements construits récemment. La part des logements achevés entre 2012 et 2017 (10 %) y est, en effet, la plus élevée. C'est par exemple le cas du quartier du Roule, à La Mulatière, qui est en renouvellement urbain.

Entre l'urbain et le périurbain, des familles et une surreprésentation de retraités aisés

Avec plus d'un tiers des iris et de la population de l'AAV, cette zone est la plus vaste et la plus peuplée. Elle couvre notamment une grande partie de la couronne en limite du pôle, la bordure extérieure du pôle mais aussi de l'ouest et du nord-ouest de Lyon. Ainsi, 18 % de ses habitants résident dans le périurbain et 82 % dans l'urbain.

La part des familles est importante : une personne sur deux est un adulte d'un couple. La part de retraités y est surreprésentée (22 % contre 18 % pour l'ensemble de l'AAV), et la plus forte de l'ensemble des groupes. Quatre retraités sur dix sont d'anciens cadres et professions intermédiaires et 49 % d'anciens ouvriers et employés (contre respectivement 36 % et 55 %). Un tiers des habitants du Point du Jour à Lyon est retraité. Le niveau de vie médian est de loin le plus haut des cinq groupes. Cela s'explique par un assez fort niveau de qualification des actifs

► Définitions

L'**aire d'attraction de la ville** (AAV) de Lyon est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave. Elle est constituée d'un **pôle** de population et d'emplois (ensemble de communes contiguës déterminé principalement à partir de critères de densité et de population totale) et d'une **couronne** (ensemble des communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle). Les **iris** constituent une partition du territoire. Les communes d'au moins 10 000 habitants et une forte proportion de celles de 5 000 à 10 000 habitants sont découpées en iris. Celles qui ne le sont pas sont chacune assimilée à un iris.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Il est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Par convention, ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian métropolitain.

occupés de 15 ans et plus et une part réduite de chômeurs. En conséquence, le taux de pauvreté est le plus bas des groupes (7 %).

La zone étant à cheval sur le rural périurbain et l'urbain, sa population est moins dense (390 habitants au km²), mais cela masque de gros écarts. Deux quartiers du 4^e arrondissement de Lyon ont plus de 26 000 habitants au km², tandis que certaines communes rurales de l'Ain n'en ont que quelques dizaines. Dans ce groupe, plus d'un logement sur deux est une maison, neuf logements sur dix correspondent à une résidence principale et les ménages en sont souvent propriétaires (63 % contre 46 % dans l'AAV).

En périphérie de couronne, des personnes moins aisées, souvent en maison

Le cinquième groupe rassemble 11 % des habitants de l'AAV. 84 % réside dans la couronne, principalement dans sa périphérie, avec 61 % des habitants dans le rural périurbain ; 5 % habitent dans le pôle et 11 % à Lyon.

La part de familles est élevée (avec 51 % d'adultes d'un couple), les taux de pauvreté

(8 %) et d'immigrés (7 %) sont faibles et les taux d'actifs occupés (92 %) et de ménages propriétaires de leur logement (60 %) forts.

Les personnes se distinguent du groupe précédent par un niveau de vie médian plus faible (environ 2 000 euros de moins). Le niveau de qualification est inférieur : 47 % des habitants n'ont pas le baccalauréat (sept points de plus) et 11 % sont diplômés d'un bac+5 (six points de moins). Parmi les actifs occupés de 15 ans et plus, la part d'ouvriers y est plus forte (19 %) et celle de cadres plus modérée (18 %). De plus, la proportion de maisons (68 %) est la plus importante de l'ensemble des groupes, même si elle est minime dans les iris de Lyon, Caluire-et-Cuire et Saint-Priest. Elle est d'ailleurs supérieure à 80 % dans quatre iris sur cinq. Avec 5,4 %, le taux de résidences secondaires y est cinq fois plus élevé. Enfin, les iris de ce groupe sont bien moins peuplés (1 400 habitants en moyenne), avec une densité de population nettement plus réduite (130 habitants au km²). ●

Johanne Aude, Ivan Debouzy, Marie-Pierre Joubert, Julien Pramil (Insee), Gabrielle Gambuli (Insee, Université Gustave Eiffel)

 Retrouvez les données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr).

► Sources

Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet de recherche collaborative MobiTIC, financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR). Il a pour objectif principal de produire des indicateurs de présence et de mobilité des personnes, en combinant données numériques et traditionnelles. Il implique l'université Gustave Eiffel (UGE), l'Insee et l'entreprise Orange.

Cette étude repose sur le recensement de la population 2020, sur le fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020 et sur la base permanente des équipements (BPE) 2020. Pour l'encadré, les données utilisées sont des comptages anonymes fournis par Orange Business France et segmentés, par l'opérateur, par zone de résidence. Ces comptages proviennent des activations du réseau téléphonique émanant des téléphones mobiles présents sur les réseaux d'Orange. Elles sont repérées au niveau des antennes relais réparties sur le territoire d'étude. Orange redresse les données pour les rendre représentatives de la population française et les répartir par iris et communes, suivant la méthode de leur offre Flux Vision. Les comptages intègrent également les bornages de carte SIM étrangères détectées par les antennes Orange (*roaming*). Les téléphones éteints ou en mode avion ne se connectent pas au réseau et n'entrent pas dans les comptages, notamment la nuit.

► Méthodes

Afin d'offrir une lecture synthétique des types de population, de logements et d'iris de l'AAV de Lyon, une analyse en composantes principales (ACP) a été réalisée suivie d'une classification ascendante hiérarchique. Le champ couvert par la typologie prend en compte les iris d'habitation et exclut les iris d'activité et divers. Les variables actives de l'ACP sont les parts de personnes de 15 à 29 ans, de cadres, d'ouvriers, d'employés, de travailleurs à temps partiel, de personnes au chômage, d'hommes ou de femmes au foyer, d'adultes de famille monoparentale, de retraités, de logements achevés entre 2012 et 2017 et de résidences secondaires.

Les données de téléphonie mobile incluent des individus en mouvement sur le territoire. Ainsi, une personne qui se déplace est comptabilisée dans tous les iris qu'elle traverse au cours d'un même créneau horaire de 30 minutes. Les volumes étudiés ici dépendent donc à la fois de la présence, mais aussi de la mobilité des personnes.

► Pour en savoir plus

- **Balouzat B., Bertrand P., Geymond J.**, « Quartiers de Lyon : de profondes mutations en 30 ans, avec une forte dynamique à l'est », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 83, juillet 2019.
- **Gilbert A., Maury S.**, « Les arrondissements de Lyon : de profondes mutations socio-économiques en 40 ans », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 29, décembre 2016.

